L'ENVOL

BULLETIN D'INFORMATION
Automne - 2019

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL

Histoire de Saint-Vincent de-Paul...
Les ponts

À lire en pages 13 à 18

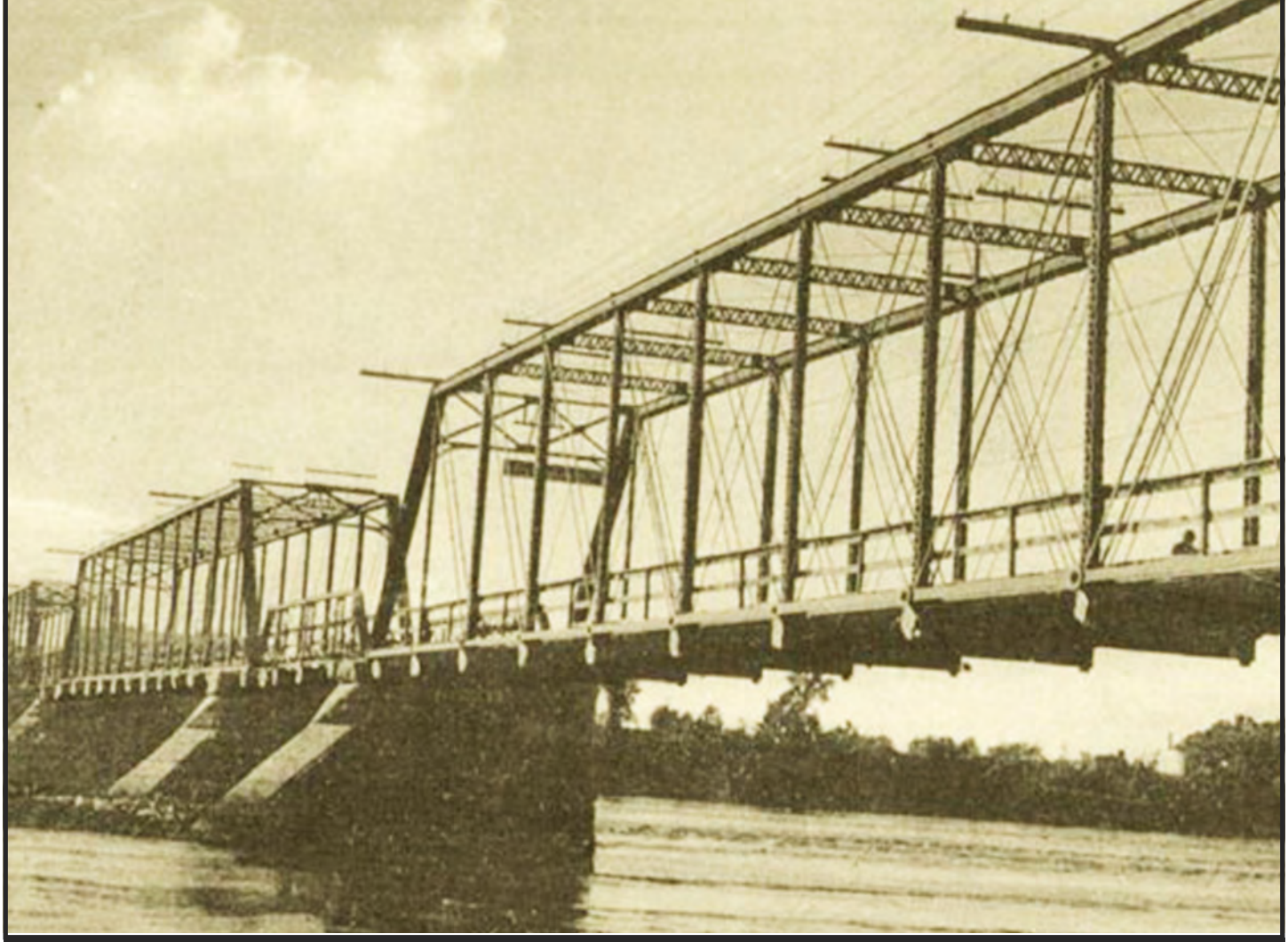

Fiers de notre passé et forts de notre expérience

Mot du président

Jean-Guy Lagacé

Chers collègues retraités,

Après un été formidable, l'AERVL vous propose un automne chargé.

Les quilles, avec sa responsable Marielle Gravel, le badminton, avec Lorraine Whalen qui est aussi responsable d'une nouvelle sortie cet automne, soit une sortie en autobus au Casino de Mont-Tremblant. Cette nouvelle activité aura lieu le 1er octobre, et ce, pour la modique somme de 35 $, incluant le transport aller-retour en autocar de luxe, une petite collation dans l'autobus, un diner (soupe & comptoir à salades) et 10 $ de mise de départ pour le casino (non monnayable). Faites vite, les places sont limitées. De plus, nous sommes à regarder la possibilité de mettre de l'avant de nouvelles activités pour le début 2020. C'est à suivre sur notre site Internet aervl.com.

L'AERVL Open 2019 s'est déroulé le 17 juin dernier, au Club de Golf La Vallée de Sainte-Adèle. L'événement a été couronné d'un franc succès. Merci à Louis-Albert St-Pierre pour son excellent travail. Plus de 150 golfeurs étaient présents. Nous tenons à remercier tous nos commanditaires pour cette activité. Merci à la Caisse d'économie des employés de la Ville de Laval, Les Complexes funéraires Yves Légaré, JMA Diagnostics, Albi Le Géant, GPL assurances, La Cordée, Axion 50 plus, Wilfrid Pasta Bar, Sami Fruits, Planette, Montoni Construction et Guimond Construction. Sans leur participation, notre tournoi n'aurait pas connu une telle réussite. Un merci également aux bénévoles de cette journée : Chantal Grondin, Marielle Gravel et Michel Gosselin. Au printemps, nous avons eu nos trois diners à l'École Hôtelière de Laval, nous avons fait salle comble encore cette année lors de ces trois repas. Merci à Lorraine Whalen qui a pris la relève de Jacques Bouchard comme responsable de cette activité.

Nous vous souhaitons un bel automne tout en couleurs!

P.S. Nous vous demandons de nous informer de tout changement d'adresse le plus rapidement possible afin de garder contact. Ne pas oublier également d'en aviser le Régime des rentes de la Ville de Laval. Le formulaire est disponible sur notre site internet au : www.aervl.com et dans votre Envol.

Vous avez des questions pour nos chroniqueurs, faites-nous-les parvenir par courriel : aervl@videotron.ca ou par courrier : 3235, boul. Saint-Martin Est, bureau 214, Laval, H7E 5G8 ou par téléphone au 450 661-3394. Nous nous ferons un plaisir de transmettre vos questions à nos chroniqueurs.

Aux 4 vents

Bienvenue

Jacques Bussière, col blanc
Bernard Côté, col bleu
Monique Coulombe, col blanc
Michèle Forget, col blanc
Suzanne Forté, col blanc
Line Hébert, col blanc
Josée Langlois, col blanc
Ginette Payant, col blanc
Lyne Quenneville, Alliance
Carole Rousselle, col blanc
Denis Roy, col bleu
Michel Saint-Jean, officier incendie
Robert Vézeau, cadre

Décès

Gérald Dance, police
Jean-Paul Hamel, direction
Richard Mercier, incendie
Robert Major, incendie
René Morin, incendie

PROGRAMME D'AIDE

Cher(e) ami(e) retraité(e), si tu crois souffrir d'un problème d'alcool, de jeux, de médicament, de drogue ou de dépendance affective et que cela affecte ta vie personnelle ou familiale, une solution s'offre à toi. Informe-toi.

Alain Renaud (579) 630-1411

http://www.aervl.com

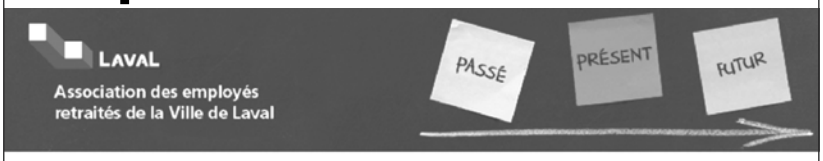

ACCUEIL L'ASSOCIATION LES ACTUALITÉS INFORMATIONS LIENS UTILES NOUS JOINDRE

L'ENVOL

Publié par l'Association des employés retraités de la Ville de Laval

Téléphone : (450) 661-3394
3235, boul. Saint-Martin Est, bur. 214, Laval, QC H7E 5G8
internet : http://www.aervl.com Courriel : aervl@videotron.ca

Nouvelles du Fonds

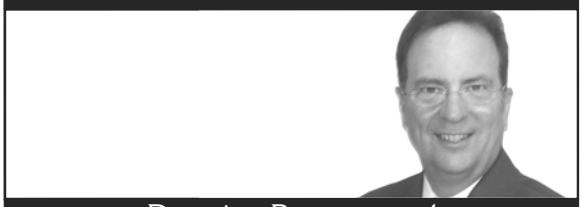

Denis Bertrand

Essayons d'y voir clair

Dans le numéro précédent de l'Envol j'évoquais la relation «risque rendement» des diverses catégories de placement. J'essaierai maintenant de vous expliquer quel devrait être le rendement attendu d'un portefeuille au complet. À titre d'exemple j'utiliserai les normes de l'Institut québécois de planification financière, que vous pouvez trouver à l'adresse suivant : https://www.finance-investissement.com/nouvelles/actualites/liqpf-publie-ses-normes-dhypotheses-pour-2019/.
Si vous souffrez d'insomnie, vous pouvez aussi consulter le lien
https://www.iqpf.org/docs/default-source/outils/iqpf-normes-projection2019.pdf
qui vous donnera les raisons techniques expliquant les différentes valeurs de rendements attendus. Cependant chaque institution financière majeure publie ses hypothèses de rendement attendu et puisqu'il s'agit d'hypothèses, elles se valent toutes, vous pouvez donc utiliser celles que vous préférez, à condition qu'elles proviennent d'une source crédible et qu'elles visent un horizon d'au moins 10 ans.

Pour identifier le rendement que vous obtiendrez à long terme, il vous faudra tout d'abord décortiquer votre portefeuille pour en déterminer la composition en termes de classes d'actifs. Si vous désirez des informations plus précises, il vous faudra déterminer la composition de chacun de vos fonds communs diversifiés, à savoir quelle est la proportion de ceux-ci investis en titre à revenus fixes, en actions canadiennes, en actions de pays développés autres que le Canada ainsi qu'en actions de pays émergents. Vous pouvez évidemment utiliser une classification plus fine, j'en ai trouvé une qui créait 23 catégories de placement, mais je ne crois pas que l'effort requis vous apportera une information beaucoup plus précise. Vous additionnerez ensuite chaque fonds commun ou chaque portion de fonds commun selon la catégorie d'actif dont il est composé ainsi que chaque titre, action, obligation ou dépôt à terme, selon la même répartition de catégorie d'actif. Vous obtiendrez alors la composition de votre portefeuille en fonction des types d'actifs que vous détenez. De nombreuses études ayant démontré que c'est la répartition d'actifs qui est la clé de votre rendement à long terme, cette étape est cruciale dans le calcul du rendement que vous pouvez espérer à long terme de votre portefeuille.

Ainsi un portefeuille comportant 10 % de titres à court terme (dépôt à terme), 40 % de titres à revenus fixes (obligations ou autres), 20 % d'actions canadiennes, 20 % d'actions de pays développés et 10 % d'actions de marchés émergents devrait pour fournir un rendement d'environ 5 % par année sur une période de 10 ans si on utilise les hypothèses mentionnées précédemment. Deux éléments sont extrêmement importants dans l'affirmation précédente : nous parlons de moyennes, donc ces chiffres peuvent varier sensiblement d'une année à l'autre, nous parlons aussi d'une période d'au moins 10 ans, toute période significativement plus courte que 10 ans pourrait fournir des résultats significativement différents.

Maintenant que nous avons défini le rendement attendu, comment savoir si nos gestionnaires de portefeuille ont effectué un bon travail. Tout simplement en comparant les rendements obtenus avec les indices de chaque classe d'actifs. Les indices pour les classes d'actifs mentionnées précédemment sont : pour les titre de rendement à court terme les indices publiés par la Banque du Canada à l'adresse suivante,
https://www.banqueducanada.ca/taux/taux-dinteret/taux-de-rendement-du-marche-monetaire/
l'indice pour les titres à revenu fixe, l'indice des obligations universelles FTSE Canada qui devrait normalement vous être fourni par votre gestionnaire de portefeuille, l'indice des actions canadiennes, le S&P/TSX, l'indice des actions des marchés développés, le MSCI EAEO et finalement l'indice des marchés émergents, le MSCI marchés émergents. Ces deux derniers indices doivent être utilisés en dollars canadiens puisque normalement vos rendements vous sont fournis en dollars canadiens. Avant de stresser pour avoir à trouver ces différents indices, sachez qu'un gestionnaire de fonds communs devrait vous les fournir avec ses rapports de rendement.

Maintenant que devez-vous faire si un gestionnaire n'offre pas un rendement supérieur à son indice de référence ? Tout d'abord, respirez par le nez, si l'écart est faible et la période de sous-performance courte, il faut tout simplement faire preuve de patience. Dans les cas où l'écart est important et/ou la période de sous-performance longue, plus de 5 trimestres, n'hésitez pas à poser de sérieuses questions à votre conseiller financier. C'est à vous qu'appartiendra la décision de changer de fonds commun de placement ou dans le cas où votre conseiller ne vous apporte pas de réponse satisfaisante, de changer de conseiller.

N'oubliez pas que la clé du succès demeure dans une surveillance attentive de votre portefeuille. Si vous ne lisez pas attentivement vos relevés de placements, vous sauvez peut-être du temps, mais vous augmentez significativement le risque de perdre de l'argent ou de ne pas faire les gains que votre travail en matière de répartition d'actifs vous mériterait.

Suivi des recours juridiques concernant la loi 15

Le combat entrepris par des groupes de syndiqués, de cadres et de retraités se poursuit envers et contre tous. À ma grande surprise, en date du 14 mai le calendrier des témoignages était respecté, de sorte que les audiences devaient se terminer le 21 juin. Si rien d'imprévisible ne se produit, les plaidoiries auront donc lieu à Québec durant les deux dernières semaines d'août.

Compte tenu de la nature du litige, je ne crois pas qu'un jugement soit rendu en 2019. Dans l'éventualité où un jugement qui nous étant favorable serait rendu au début de 2020, il nous restera l'étape de l'évaluation des compensations à accorder aux demandeurs. Puis les inévitables appels en Cour d'appel puis en Cour Suprême. Nous pouvons tout de même espérer un jugement final à l'automne 2022.

Je continuerai à vous tenir au courant des développements de cet important dossier au fur et à mesure que l'information me parviendra.

État de santé du régime de retraite des employés de la ville de Laval

Les marchés ont repris de la vigueur depuis le 31 décembre dernier. Le rendement du portefeuille global de notre régime de retraite a été de 8,40 % depuis cette date jusqu'au 30 juin 2019. Cela signifie que, selon mes calculs, notre régime est capitalisé à 100,57 %. Ce niveau de capitalisation est significatif seulement au niveau de la caisse globale. Il faut cependant se rappeler que notre régime sera scindé en six régimes correspondants aux cinq syndicats et au groupe de tous les non-syndiqués. Il est aussi déjà séparé en deux volets correspondants au service antérieur au 1er janvier 2014 pour tous les groupes d'employés, sauf les pompiers et les cols bleus dont le service antérieur se termine au 31 décembre 2012.

C'est le volet antérieur dont la situation financière est critique pour le rétablissement de l'indexation. Je vais donc m'y intéresser plus particulièrement. Si nous tenons compte uniquement de ce volet, il reste au 30 juin 2019 un déficit de 26,6 millions. Je ne considère pas la valeur actualisée des cotisations à recevoir des participants qui figure aux états financiers, mais qui est un item qui ne nous concerne pas en tant que retraité.

À cette somme il faut ajouter la constitution de la provision pour écart défavorable requise par la loi, que j'estime à 175 millions selon le ratio fourni à la dernière assemblée générale et le remboursement des obligations émises par la Ville de Laval à notre régime de retraite, soit 34,4 millions. On obtient ainsi un total effarant de 236 millions. Comment dans ces conditions puis-je me risquer à prévoir un retour de l'indexation vers 2025, sans avoir abusé du cannabis ?

Tout simplement en soustrayant de ce montant la valeur actuelle des cotisations d'équilibre requise par l'évaluation actuarielle pour les années 2020 à 2027, qui se chiffre à 123 millions. Ce qui nous laisse une somme de 113 millions à récupérer à même les rendements futurs excédentaires. Cette somme représente un peu plus de 10 % des actifs attribuables à notre volet. Obtenir un rendement excédentaire de 10 % en 6 ans, de 2020 à 2025, ne me semble pas du tout impossible sans évidemment être certain. Hélas, nous sommes soumis aux aléas des marchés financiers ne l'oublions pas, mais rien ne nous empêche d'être optimiste.

Gardons le contact

Comme à chaque chronique, je vous rappelle que mon adresse de courriel est : denisbertrand02@bell.net.
Je vous encourage fortement à communiquer avec moi pour toutes questions relatives à notre régime de retraite, pour me transmettre toutes informations pertinentes, pour nous aider à défendre nos droits ou pour des idées de chronique. N'oubliez jamais : ensemble nous sommes plus forts !

Découpez ici

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom : _____ No. d'employé : _____

NOUVELLE ADRESSE :
Adresse : _____ Tél. : (_____) _____ - _____

_____

ADRESSE COURRIEL : _____ Date : _____

Signature : _____

FAIRE PARVENIR À :
L'Association des employés retraités de Ville de Laval
3235, Saint-Martin Est, bureau 214
Laval (Québec) H7E 5G8
Courriel : aervl@videotron.ca

De plus, vous devez faire parvenir vos changements
au comité de retraite :
Comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Laval
3310 des Châteaux,
Laval, Québec H7V 0B8

Chronique juridique

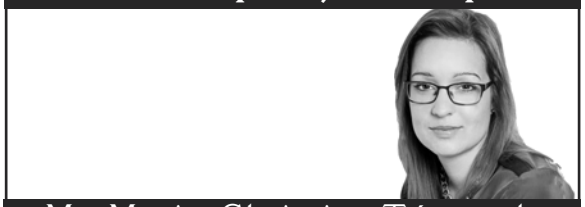

Me Marie-Christine Tétreault

Me Marie-Christine Tétreault est notaire pour le compte des Complexes funéraires Yves Légaré. Spécialiste en droit des successions et en droit des personnes, elle vous propose des chroniques d'information juridique sur des sujets tels que les testaments, les mandats, les volontés funéraires et les préarrangements.

Des vacances de rêve… qui virent au cauchemar !

Voilà plusieurs semaines que vous vous affairez à préparer une escapade à l'extérieur du pays avec votre tendre moitié. Trois semaines de découvertes et de dépaysement. Tout a été planifié jusque dans les moindres détails.

Le « jour J » vous partez l'esprit tranquille. Votre périple se déroule pour le mieux, jusqu'à ce que quelques jours après votre départ, le pire se produise : votre conjoint décède subitement à l'autre bout du monde ! Que faire ?

La première chose à faire est sans contredit de contacter votre assureur. C'est lui qui pourra vous guider et vous informer des principales démarches à effectuer.

Par la suite, il vous faudra mandater un salon funéraire du lieu du décès pour prendre en charge de la dépouille. Dans certains cas, votre assureur ou encore les agents consulaires du bureau du Canada le plus proche du pays où se trouve le corps pourront vous aider dans vos recherches.

À noter que si vous prévoyez procéder au rapatriement du corps ou des cendres, le salon funéraire choisi devrait idéalement avoir de l'expérience avec une telle procédure, car les formalités liées à cette démarche sont complexes et des délais et des coûts importants peuvent être à prévoir.

Après avoir choisi un salon funéraire, il vous faudra déterminer le type d'arrangement : embaumement ou crémation, funérailles à l'étranger ou au Canada ou les deux à la fois, rapatriement de la dépouille ou des cendres ou disposition au lieu du décès, etc.

Sachez toutefois que selon le lieu où est survenu le décès, il est possible que certaines de vos demandes ne puissent être respectées. En effet, les lois et coutumes diffèrent grandement d'un pays à l'autre. Ainsi, dans certaines parties du monde la crémation est interdite, alors que dans d'autres, il n'existe que peu ou pas d'installations pouvant procéder à l'embaumement et à la préparation du corps en vue du rapatriement.

Par ailleurs, si vous rapatriez le corps ou les cendres, il vous faudra également respecter les normes du Canada et celles de la compagnie aérienne procédant au transport en plus de devoir, dans certains cas, mandater une maison funéraire canadienne, notamment s'il s'agit de rapatrier un corps ou si vous souhaitez tenir des funérailles au Canada. Dans de tels cas, n'oubliez pas de vérifier si le défunt avait des préarrangements avec une maison funéraire québécoise.

Enfin, une fois la dépouille prise en charge, contactez votre notaire afin qu'il vous informe des principales démarches légales à effectuer au Québec en vue de régler la succession (insertion de l'acte de décès étranger au registre de l'état civil, recherches testamentaires, inventaire, etc.).

Me Marie-Christine Tétreault, notaire
Complexes funéraires Yves Légaré
(514) 595-1500 / yveslegare.com

YVES LÉGARÉ
Complexes funéraires
Avec vous

Aux membres de l'AERVL

GPL assurance vous offre un programme d'assurance automobile et habitation, comprenant gratuitement le programme d'assistance ALADIN.

Voici quelques inclusions de ce programme :

- L'assistance juridique par téléphone (pour vos questions d'ordre légal)
- L'assistance téléphonique pour le support émotif (lorsque vous traversez une période difficile)
- L'assistance à domicile (soins infirmiers, aide ménagère, répit aux proches aidants)
- Le référencement de fournisseurs fiables, en plus de rabais avantageux

De plus, bénéficiez d'avantages additionnels si vous assurez votre habitation ET votre automobile

- L'assistance routière et l'assistance conseils automobiles
- La planification de voyage

Appelez-nous pour une soumission sans obligation en mentionnant que vous faites partie de l'AERVL dès aujourd'hui au 450-978-4446.

GPL
RISQUE ET ASSURANCE

Le Comité organisateur de la 55e Finale des Jeux du Québec – Laval 2020 (COFJQ – Laval 2020) a eu la chance de rencontrer M. Jacques Ulysse, directeur général de la Ville de Laval. Un homme généreux, qui aime rire et qui croit aux vertus du sport. M. Ulysse s'est entretenu avec la directrice des communications, Sophie Guilbault, et lui a raconté son passage dans le monde des Jeux du Québec.

L'expérience exceptionnelle des Jeux du Québec

SG : M. Ulysse, qu'est-ce que les Jeux du Québec évoquent en vous ? Vous étiez de la région de Laval ?

JU : Oui, je représentais la région de Laval. Les Jeux du Québec évoquent en moi, je dirais, beaucoup de fierté, du plaisir et probablement l'insouciance de la jeunesse, dans le sens que « tout est possible ». J'ai aussi des souvenirs impérissables des endroits que j'ai eu la chance de visiter.

SG : À quelle Finale avez-vous participé ? Et quel âge aviez-vous ?

JU : C'était les Finales de 1972 à 1978. À ma première participation aux Jeux, j'avais 12 ans. Et j'ai terminé lorsque j'avais 17 ans. J'ai participé aux Jeux de Rivière-du-Loup, de Rouyn-Noranda, de Valleyfield, de Trois-Rivières et de Joliette.

SG : Dans quelles disciplines avez-vous compétitionné ?

JU : En athlétisme. Les premières années, je courais le 80 m, le 150 m et le 600 m et je faisais aussi le saut en longueur. Ensuite les épreuves auxquelles j'ai participé, étaient le 100 m et le 200 m et le relai 4x100 m. J'ai aussi participé une fois aux Jeux d'hiver, en ballon-balai.

SG : Avez-vous remporté des médailles ?

JU : Pas en ballon-balai (rires) ! Toutes les médailles que j'ai gagnées l'ont été en athlétisme. Environ une vingtaine de médailles au total. Aux Jeux du Québec régional et provincial.

SG : Étiez-vous un athlète « actif » dans votre école, au Collège Laval ?

Jacques Ulysse, directeur général de la Ville de Laval

JU : Oui. On pratiquait énormément de disciplines sportives : le football, le basketball, le handball, de l'athlétisme, bien sûr, le judo, la natation, l'haltérophilie; on a donc touché à peu près tous les sports. Mais ceux de prédilection étaient principalement l'athlétisme et le football.

SG : Dans l'athlétisme, c'était plus la course ?

JU : Oui, vraiment le 100 m et le 200 m. Au collège, l'hiver à l'intérieur, c'était 50-60 m et puis 200 m. Et l'été c'était 100 et 200 m.

SG : Vous êtes maintenant directeur général de la Ville de Laval. Croyez-vous que d'avoir fait du sport et les Jeux du Québec, en lien avec vos valeurs de rigueur, de persévérance, de détermination peut avoir aidé dans votre parcours professionnel ?

JU : Permettez-moi de reprendre un peu différemment la question. Laissez-moi vous dire, en fait, ce que m'ont apporté les Jeux du Québec et qu'est-ce que j'en retiens.

La première expérience c'était à Rouyn-Noranda avec un souvenir très vivide. Je vais commencer par une fugue de quelques heures du Village des athlètes (rires) avec un groupe de quatre ou cinq amis. Quand tu fais du sport, tu es dans un environnement de sportifs, tu t'ennuies rapidement. Tu es jeune et tu as beaucoup d'énergie. Là, on n'avait pas grand-chose à faire et on trouvait que ça n'allait pas assez vite. On était assis sur le bord de la route et on s'agaçait, on se taquinait. À un certain moment, il y a une dame qui passe en voiture de type « Station Wagon » avec des plaques de bois sur les côtés. Elle nous demande : « qu'est-ce que vous faites les jeunes ? » On dit : « on s'ennuie. » Elle nous dit : « est-ce que ça vous tente de faire une belle activité ? » On ne connaît pas la dame. On décide d'embarquer et de partir avec elle.

SG : À 12 ans ?

JU : Oui, à 12 ans. Les 5 garçons. Et là, il y a une fille qui arrive en courant et décide d'embarquer avec nous. Donc, on était 6 jeunes. La dame nous emmène. On est empilés dans l'auto, pas de ceinture (1974). Elle nous emmène chez elle. Elle avait des chevaux et elle nous permet de faire de l'équitation, pendant à peu près une heure et demie. Tout le groupe, on a fait un trajet d'équitation. On s'amusait vraiment comme des p'tits fous, là. C'était la première fois que je faisais de l'équitation. C'était le premier voyage réel à l'extérieur de chez moi, tout seul. Et elle nous offre à souper. On était un peu gênés et on a finalement décidé de retourner manger aux Jeux. Mais on avait passé deux heures exceptionnelles.

De cette expérience, j'ai retenu l'accueil, la convivialité et j'ai retenu aussi la capacité des gens à finalement s'ouvrir aux autres. Parce que moi, le petit Noir de Laval, je n'étais pas habitué à aller dans les régions du Québec. À Rouyn-Noranda, quand tu arrives-là, le monde t'accueille et te regarde (rires).

SG : Et est-ce que les entraîneurs se sont inquiétés ?

JU : Ils ne se sont jamais aperçus de ça ! On ne leur a jamais dit, voyons ! On leur a dit plus tard (Rires).

SG : Aujourd'hui, ce serait impossible.

JU : Non, effectivement. Et faire confiance à quelqu'un que tu ne connais pas non plus. Donc, le monde a changé. C'était en 1974. Mais quand on regarde ça, il y a toute l'éducation, mais il y a tout aussi le jugement. Dans le fond, on a analysé la situation, on a décidé de faire confiance à quelqu'un, d'y aller et finalement ç'a été une expérience exceptionnelle.

Dans l'ensemble des Jeux, je peux dire que la discipline était requise, la rigueur aussi. Le travail d'équipe, parce qu'on faisait aussi, à ce moment-là, le 4 fois 100 m pour représenter sa région. Donc, l'équipe de 4 qui faisait le relai, on se tenait ensemble, s'entraînait ensemble, on vivait ensemble, la camaraderie... Certaines de ces amitiés-là, je les ai gardées jusqu'à l'université.

SG : Quel est votre plus beau souvenir des Jeux du Québec ? Celui que vous venez de me raconter ?

JU : Oui, entre autres celui à Rouyn-Noranda. Et le deuxième, je dirais aussi, à Trois-Rivières. J'ai un excellent souvenir. Au fait, j'ai des souvenirs dans chacun des Jeux et ça m'a donné aussi une appréciation particulière des différentes régions. J'adore Rivière-du-Loup. Lors de mon passage à Valleyfield, je ne savais pas comment se nommaient les habitants de Valleyfield et là, je sais que ce sont les Campivallensiens. Et la chanson thème des Jeux c'était P'tit Bonhomme Campi. Je m'en souviens encore : je suis même capable de la chanter, quarante ans plus tard (rires).

L'année de Trois-Rivières, nous étions un peu plus vieux. On commençait à se faire passer pour de jeunes adultes. On se tenait avec du monde plus vieux. C'était la liberté de l'adolescence à cette époque-là. J'en garde des souvenirs aussi l'fun et exceptionnels. Et finalement, Joliette, ont été mes derniers Jeux. Joliette représente pour moi, le début et la fin, parce que j'ai réussi mon meilleur temps, en demi-finale au 100 m.

Je venais donc, d'un seul coup, d'ouvrir des horizons exceptionnels, mais en même temps, je me suis blessé. Je n'ai malheureusement pas pu performer à la hauteur de mes attentes lors de la finale à mes derniers Jeux. Et ç'a été aussi la fin de l'athlétisme, parce que, à ce moment-là, j'ai choisi de me consacrer au football. Les exigences d'entrainement et mon engagement envers le football ne me permettaient pas de combiner les deux disciplines.

Voilà pourquoi je dis : c'était le début et aussi la fin. Manifestement, Joliette aura une signification bien particulière.

En revenant à ma blessure lors de ma compétition, elle n'a eu aucune conséquence grave. Elle ne m'a pas permis de bien performer en finale. Je n'envisageais pas de carrière de sprinteur et je savais que je n'irais pas très loin en athlétisme, étant donné mon gabarit, j'avais plus une vitesse pure, beaucoup de puissance, mais je ne pouvais pas garder la vitesse au-delà des 80 m. Les 20 derniers mètres étaient toujours catastrophiques. Étant de petite taille, allonger la foulée m'était quasiment impossible pour vraiment aller chercher, contenir et maintenir la vitesse. Donc, je n'ai jamais pensé que je ferais une très grande carrière de sprinteur, mais tant que j'avais du plaisir (rires).

SG : Comment la confiance en vous, en vos capacités est-elle venue ?

JU : Quand j'étais jeune, j'étais très très très maigre. Et un jour, mon professeur d'éducation physique au Collège Laval m'a dit : tu as une belle foulée, toi. Et après un an, il m'a dit : les finales régionales Jeux du Québec s'en viennent et j'aimerais que tu essaies de faire les qualifications. Et j'ai essayé sur 600 m. C'était 600 m à l'époque que je courais. C'était quelque chose. Mais ce n'était même pas le sprint (100 m et 200 m). Puis, j'avais des amis qui couraient ces épreuves et qui m'ont dit, essaie donc. Et j'ai découvert que j'avais une bonne vélocité aux Jeux du Québec régionaux.

Je me souviens très bien de ce prof-là. C'était Serge Jeudy, qui était champion canadien sur le 400 m. Et il m'a dit : hé ! Tu devrais courir. Tu devrais faire du sprint. Comme quoi, ça prend quelqu'un pour croire en toi. Ça m'a permis de me dire : ah ! Je peux être bon là-dedans, je suis capable. Ça donne confiance en soi.

SG : Que souhaitez-vous pour la 55e Finale de 2020 ?

JU : Je souhaite que chaque citoyen lavallois se donne comme mission d'offrir aux jeunes qui viendront chez nous un souvenir comme j'ai eu, moi, à Rouyn-Noranda ou à Valleyfield. Que les citoyens aident ces jeunes à se rappeler de leur passage à Laval pour le restant de leur vie. Que ce soit par un geste, une parole, un encouragement. Qu'ils soient attentifs aux jeunes. Qu'ils les reconnaissent comme des personnes. Parce que ce ne sont pas que des jeunes, il ne faut pas les classer, les catégoriser. C'est un athlète qui vient performer, qui vient visiter ta ville et tu l'accueilles. Et si on réussit majoritairement ça, je pense qu'on va donner des souvenirs impérissables à ces jeunes-là. Les beaux souvenirs, les contacts que tu as avec la population, la manière que tu te fais accueillir, la manière que tu te sens pendant ces Jeux-là... un, ça aide à ta performance, mais ça t'aide aussi beaucoup plus tard comme personne.

SG : C'est un petit clin d'œil, mais vous avez certainement pensé qu'en 2020, c'est la 55e Finale des Jeux, mais ce sont aussi les 55 ans de la Ville de Laval ?

JU : Oui, j'y ai pensé ! Laval fera certainement de petits clins d'œil, mais il faudra aussi rappeler que Laval a été la première ville hôtesse des Jeux du Québec en 1971. Il y a aussi eu les Jeux de 1991.

SG : Avez-vous un message pour les employés municipaux ?

JU : Je n'ai même pas besoin de message, car je suis certain que tous nos employés sont et seront mobilisés pour faire de cette Finale, quelque chose de grandiose. Moi, je les encourage à continuer. Je leur dis que non seulement, au-delà du travail, s'ils ont du temps à donner pendant ces semaines du 31 juillet au 8 août 2020, être bénévoles aussi, c'est quelque chose d'exceptionnel. Ils vont contribuer aux performances des jeunes, au plaisir, à la sécurité aussi. Ils vont faire, finalement, que notre région fasse partie de leurs souvenirs précieux.

Moi, je leur dis, et je sais qu'ils vont le faire, que ça vaut la peine. Ça vaut la peine non seulement pour eux, mais pour la différence qu'ils vont faire dans la vie de ces jeunes athlètes.

SG : En 1991, j'étais aux cérémonies et je vais me souvenir de ça toute ma vie. C'est très émouvant ?

JU : Ah oui ! Quand on rentre dans l'enceinte de l'endroit, c'est quelque chose d'incroyable. Nous, c'était la piste d'athlétisme. Quand tu entres là, c'est magique.

SG : Et là, pour 2020, on va avoir une nouvelle piste d'athlétisme, toute neuve.

JU : Oui ! Elle sera prête à temps ! Si on se souvient des Olympiques de 1976, le Stade n'était pas terminé et malgré cela, ç'a été de très beaux Jeux.

SG : Selon vous, qu'est-ce que la 55e Finale va apporter à Laval, pour la ville et la région ?

JU : Pour la ville, c'est important parce qu'il y a des legs qui vont rester pour les générations futures, car on a manqué cruellement d'installations sportives ici. Tranquillement, on est en train de se rattraper et je pense que cette Finale-là va nous permettre de faire un beau petit saut en avant.

Et pour l'avenir, je pense que la performance sportive va être inscrite dans l'ADN de Laval. Et sur l'accueil des citoyens, je ne doute pas que ça va rester. On va concrétiser que Laval est un bel endroit à venir voir, mais au niveau des installations, je pense que ça va nous laisser beaucoup, car le sport d'élite a été « légèrement » négligé (rires).

En conclusion : c'est une invitation toute spéciale d'être présents de cœur et d'esprit. Et bien sûr, physiquement.

La Maison des Jeux du Québec - Vimont Toyota
955, avenue de Bois-de-Boulogne, bureau 120, Laval
450 239-2020
laval2020@jeuxduquebec.com

Maison de Soins Palliatifs de Laval

Engagement bénévole

Un appel aux retraités de la Ville de Laval

La Maison de Soins Palliatifs de Laval est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir gratuitement des services de soins palliatifs à la personne adulte en fin de vie de façon à ce qu'elle puisse s'éteindre paisiblement entourée de ses proches, dans un environnement familial et chaleureux.

Le bénévole collabore à la collectivité en mettant à profit ses compétences et ses expériences. Il participe en apportant sa part d'humanité et de chaleur. Le bénévole s'engage librement dans des activités correspondant à ses intérêts et à ses choix personnels.

L'engagement demandé est entre 3 et 5 heures par semaine dans les champs d'activités suivants: l'accueil des proches et des visiteurs - les soins et l'accompagnement - la cuisine - secrétariat/administration - entretien intérieur/extérieur - collectes de fonds, etc.

Vous désirez participer à notre mission et faire partie de notre belle équipe, alors nous vous invitons à nous contacter et à venir visiter la Maison à l'adresse suivante:

655, Avenue Bellevue,
Laval (Québec) H7C 0A8
Téléphone : 450-936-4300 poste 289 Télécopieur : 450-936-4301
Site web www.msplaval.ca Courriel : benevoles@msplaval.ca

Chronique vinicole

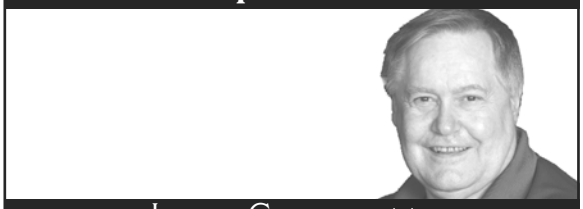

Jean Couvrette

Depuis plus de 30 ans, notre collègue Jean Couvrette a comme passion le vin. Il est président et fondateur du Club des Amis du vin de Laval depuis 2003.

Pour agrémenter vos soirées d'automne

L'automne est déjà à nos portes. Toutefois, il reste encore de belles journées pour faire du BBQ et découvrir des vins blancs et rouges avec un bon rapport qualité/prix.

Ça fait maintenant six ans que j'écris cette chronique. La première a été publiée dans L'Envol en septembre 2013, et elle s'intitulait Une vallée à découvrir, le Rhône.

Le temps passe vite et ma passion pour le vin grandit toujours, surtout au niveau des connaissances et j'espère que ça va continuer encore longtemps. Je remercie de leur grande collaboration toutes les agences qui me font confiance.

Sur ce, bonne dégustation !

Blanc

Bodegas Castano 2018 - Espagne
(14,35 $ - Code SAQ : 10855758)
Cépages : 50 % Chardonnay et 50 % Maccabeu ; région Murcie sur la Côte Méditerranéenne, appellation Yecla ; taux de sucre résiduel 1,6 g/L ; vin sec.
Notes de dégustation : Couleur jaune pâle ; arômes floral, agrumes ; dégustation acidité présente, bonne longueur, citron confit. L'acidité donne de la fraîcheur au vin.
Servir à 10 degrés C, servir avec des fruits de mer au safran, un filet de sole au beurre citronné et au vin blanc.

Cavino Mega Spileo Assyrtiko 2017 - Grèce
(15,00 $ - Code SAQ : 14014825)
Cépage : 100 % Assyrtiko ; alcool 13 % ; région Péloponnèse, appellation Pgiachaia ; taux de sucre résiduel 2,5 g/L ; vin sec.
Notes de dégustation : Couleur jaune paille ; arômes de fleurs blanches, de fruits blancs ; dégustation un bel équilibre entre le fruit et l'acidité, goût de lime fraîchement pressé, vin avec une belle minéralité.
Bon vin pour le prix. Servir à 10 degrés C, avec des moules marinières, des huîtres, avocat au crabe, du homard.

Doudet Naudin Chardonnay 2018 - France
(17,25 $ - Code SAQ : 13212176)
Cépage : 100 % Chardonnay ; alcool 13 % ; région de Limoux dans le Languedoc-Roussillon ; taux de sucre résiduel 5,1 g/L ; vin sec.
Notes de dégustation : arômes de fleurs blanches, miel, amande ; dégustation en bouche un vin très généreux, belle fraîcheur, du gras, vin bien fait.
Très bon vin pour le prix. Servir à 12 degrés C, avec du homard, une brochette de crevettes, des pétoncles, volaille avec sauce crème aux champignons.

Mâcon Uchizy 2017 - France
(19,00 $ - Code SAQ : 882381)
Cépage : 100 % Chardonnay ; alcool 13 % ; région Bourgogne ; appellation Mâcon Uchizy ; taux de sucre résiduel 4,3 g/L, vin sec.
Notes de dégustation : Couleur or clair ; arômes agrumes, lime, fruits blancs, pêche, un petit côté minéral ; dégustation du gras, vin avec de l'intensité, vin énergique, goût franc de fruits avec une belle fraîcheur.
Servir à 12 degrés C, crevettes avec des pâtes longues sauce à la crème aux champignons, une brochette de pétoncles et de crevettes, un poulet rôti.

Cavino Irida 2018 - Grèce
(9,65 $ - Code SAQ : 13995174)
Cépages : 60 % Roditis et 40 % Sauvignon blanc ; alcool 11,5 % ; taux de sucre résiduel 12 g/L ; vin mi-sec.
Notes de dégustation : Couleur jaune paille ; arômes agrumes, muscat ; en bouche on perçoit le vin comme sec, dégustation citron frais, belle acidité, très belle fraîcheur, vin bien équilibré.
Qualité prix exceptionnelle, mon coup de cœur pour le prix.
Servir entre 8 et 10 degrés C, avec des fruits de mer, filet de sole, fromage de chèvre, fromage à pâte molle, pétoncles, une brochette de crevettes.

Rouge

Château Montauriol Tradition 2016 - France
(15,50 $ - Code SAQ : 914127)
Cépages : 60 % Négrette, 20 % Cabernet franc et 20 % Syrah ; alcool 13 % ; région Sud-Ouest ; appellation Fronton ; taux de sucre résiduel 2,5 g/L.
Notes de dégustation : couleur rubis foncé ; arômes de fruits noirs, prune, épices ; dégustation vin goûteux, tanins fins et enrobés, beaucoup de fruits en bouche.
Très bon rapport qualité-prix.
Servir à 16 degrés C, avec un hamburger steak, lasagne, brochette de bœuf, rôti de bœuf aux fines herbes.

Pont du Rhône Bio 2017 - France
(17,40 $ - Code SAQ : 14011747)
Cépages : 70 % Grenache et 30 % Syrah ; alcool 13,5 % ; région Vallée du Rhône, appellation Côte du Rhône ; taux de sucre résiduel 3 g/L ; vin sec fruité.
Notes de dégustation : couleur rouge rubis ; arômes fruits rouges, fraise, cerise, garrigue ; dégustation, vin avec de la mâche, épice, poivre, bouquet de fruits rouges, tanins souples, longueur surprenante.
Servir à 15 degrés C, avec du confit de canard avec pâtes longues, saucisse de gibier, brochette de bœuf sauce au poivre, un carré d'agneau, du poulet de grain, pâté à la dinde, crème de champignons.

Primitivo Amastuola 2016 – Italie
(18,85 $ - Code SAQ : 12558538)
Cépage : 100 % Primitivo ; alcool 14 % ; région Les Pouilles, appellation Salento IGP ; taux de sucre résiduel moins de 5,8 g/L ; vin bio mi-corsé fruité, production agrobiologique.
Notes de dégustation : couleur rubis foncé ; arômes de fruits noirs et rouges, cerise, prune, épice ; dégustation beaucoup de fruits en bouche, tanins tout en finesse, goût de fruits qui persiste longtemps, en rétro olfaction on goûte les fruits noirs.
Servir à 16 degrés C, avec de la lasagne, des raviolis, pizza, côtes-levées, saucisse mi-forte.

Farina Appassilento Rosso del Veneto 2017 – Italie
(16,30 $ - Code SAQ : 13894630)
Cépages : 70 % Corvina veronese, 20 % Merlot et 10 % Cabernet ; alcool 13 % Vénétie, appellation IGT Rosso Veneto ; taux de sucre résiduel 8,7 g/L ; vin mi-sec.
Notes de dégustation : couleur rouge cerise ; arômes de fruits rouges, cassis, vin mi-corsé généreux ; dégustation tanins fins, vin avec beaucoup d'ampleur, épice, bon goût de fruits.
Servir à 16 degrés C, mettre en carafe 15 minutes, avec du poulet farci, un bœuf braisé au vin, des rognons de veau, un confit de canard.

Voilà qui termine cette belle dégustation.

Un gros merci aux membres de mon comité de dégustation, ainsi qu'aux agences A-O-C & Cie, Divin Paradis et Focus Cellars pour leur collaboration.

À la prochaine !

Note : Vous avez des questions pour notre chroniqueur, vous pouvez les acheminer par courriel à : aervl@videotron.ca, à l'attention de Jean Couvrette.

CASINO
MONT-TREMBLANT

SORTIE
Casino Mont-Tremblant

Cette année, votre association organise une nouvelle activité

Quand : Mardi 1er octobre 2019
Départ : Cosmodome de Laval à 10h30
Coût : 35 $ par personne
Comprends : Transport aller-retour en autocar de luxe - petite collation dans l'autobus - Dîner (soupe et comptoir à salade) - 10 $ de mise de départ pour le casino (non monnayable)

Fiche d'inscription
Nom (s) : _____
_____
Téléphone : _____
Courriel : _____
Coût : 35 $ X (personnes) = $
(SVP, écrire en lettre moulées)

Important : Payable avant le 9 septembre 2019
Libeller le chèque à l'ordre de et poster à :
Association des employés retraités de la Ville de Laval
3235, boul. Saint-Martin Est, local 214, QC H7E 5G8

Le Tournoi de golf de l'AERVL en photos

Souvenirs d'une belle journée de golf à l'occasion du Tournoi de l'AERVL Open 2019 qui a eu lieu le lundi 17 juin au Club de la Vallée de Sainte-Adèle.

Une journée ensoleillée où les 144 golfeurs s'en sont donnés à cœur joie, tant sur le terrain, qu'au cocktail et au banquet.

Merci à l'organisateur Louis-Albert St-Pierre et son équipe, ainsi qu'aux bénévoles.

(Reportage photographique : Louis-Albert St-Pierre et Paulo Gagnon)

Histoire d'ici

Claude Lavoie

Histoire de Saint-Vincent-de-Paul

Partie 4 - les ponts Lachapelle, Viau, des Anges et Pie-IX

Introduction

Dans les Envol précédents, plusieurs lecteurs apprirent que le développement territorial de Saint-Vincent-de-Paul débuta sérieusement vers 1750. Cette période correspond avec le début de la construction des routes, un moyen de communication beaucoup plus facile et rapide que les navires et les bacs. Le Chemin du Roy, terminé en 1737, reliait Montréal et Québec en longeant la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Le courrier, les marchandises et les voyageurs circulèrent sur ce chemin pendant plus d'un siècle dans des calèches, des diligences, des malles-postes et des carrioles d'hiver. Au galop des chevaux, on pouvait faire le voyage Québec-Montréal, long de 280 kilomètres, en deux jours.

Particulièrement l'hiver, les voyageurs empruntaient les chemins de glace traversant les rivières des Prairies, Jésus (Mille-Îles) et l'Assomption. Ils rejoignaient ainsi le chemin du Roy sans avoir à payer le traversier de la famille Deschamps qui reliait l'île de Montréal et Repentigny. Bref, Saint-Vincent-de-Paul fut pendant un siècle un endroit stratégique pour le transport des personnes et des marchandises. À ce lieu s'installèrent plusieurs notables dont certains devinrent des politiciens qui influencèrent la venue du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, du Collège Laval et autres institutions religieuses. Cependant, vers le milieu des années 1800, la traversée de la rivière des Prairies devint plus facile grâce à la construction des ponts : Lachapelle (1836), Viau (1847) et des Saints-Anges (1849). D'autre part, en 1849, l'incendie du Parlement du Canada situé à Montréal fit en sorte que le gouvernement fédéral s'installa en 1866, à Ottawa. L'achalandage des voyageurs se déplaça alors vers l'ouest et le village de Saint-Martin devint le lieu stratégique de l'île Jésus. Saint-Vincent-de-Paul perdit alors de son lustre.

Dans cet Envol, je vous raconte l'histoire de ces ponts dont trois furent construits sur le territoire de Saint-Vincent-de-Paul de l'époque. Je résume également l'histoire du pont Lachapelle; histoire étroitement liée à celle des ponts Viau et des Anges.

Note : Je tiens à remercier Jacques Champagne et Simone Laroche, deux retraités de Laval, pour leurs bons mots envers cette chronique historique. Jacques vient de faire du ménage dans ses vieilles affaires et il m'a remis un tas de vieux documents historiques. Je vais les éplucher pour en retirer fort probablement des informations intéressantes.

Les trois premiers ponts de la rivière des Prairies

Mes fidèles lecteurs savent que la traversée de la rivière des Prairies en bateau était périlleuse entre l'île Perrot et l'île de la Visitation. Jusqu'à la construction de la centrale électrique de Saint-Vincent-de-Paul, vers 1930, il était fort risqué d'affronter les nombreux rapides de cette rivière.

Jusqu'au début des années 1800, on construisait des ponceaux pour enjamber les ruisseaux. Au delà d'une trentaine de pieds, la traversée d'un cours d'eau devait s'effectuer à l'aide d'une embarcation. Vers 1820, apparurent les ponts à treillis qui permettaient de franchir de plus longues distances, de franchir des rivières. Ainsi, un premier pont de 210 mètres fut construit à Québec pour traverser la rivière Saint-Charles; le pont Dorchester. Si les ponts remplacèrent les traversiers, le péage demeura. Ces structures étaient construites par des entreprises privées qui exigeaient un tarif pour le traverser et circuler sur les chemins qui y conduisaient.

En 1862, La Compagnie des chemins à barrière de l'île Jésus aménage une route macadamisée entre le pont Viau et Sainte-Rose et le pont de Saint-Eustache. On connaissait cette route sous l'appellation Montée Sainte-Rose laquelle devenait la Grande Côte Sainte-Rose à l'ouest du célèbre village. Au même moment, une autre société, dirigée par Marie-Geneviève-Sophie Masson, veuve du seigneur de Terrebonne, construit un chemin à péage entre Terrebonne et Saint-Vincent-de-Paul; l'actuelle Montée Masson. En 1912, les péages sont abolis suite à l'adoption de la Loi sur les bons chemins. Vers 1900, les producteurs de lait éprouvent de la difficulté à faire leurs livraisons. Ils fondent la Société des bons chemins qui réclame du gouvernement une

véritable politique routière. Ce mouvement agricole voyait l'importance de voyager plus rapidement pour se rendre en ville et y vendre ses produits. Sensible à ce lobby économique, le gouvernement du libéral Félix-Gabriel Marchand se procure 63 «machines à chemin», question d'accélérer et d'uniformiser la construction des routes. Il s'agit de concasser la roche et d'aplanir les routes autrement qu'à bras d'homme. La plupart des clôtures de pierres qui bordaient les champs furent concassées pour construire les routes. En 1911, le gouvernement de Lomer Gouin adopte la Loi des bons chemins. L'année suivante, il crée le ministère de la Voirie qui devient plus tard, le ministère des Transports.

Le pont Lachapelle (1836)

Le pont Lachapelle fut le premier pont construit sur la rivière des Prairies et le plus vieux pont de Montréal. Cependant, il n'est pas le premier pont de l'île Jésus car ce titre revient au pont Porteous, lequel traversait la rivière des Mille-Îles à Sainte-Rose. Il fut construit en 1832. Je résume l'histoire du pont Lachapelle

L'ouverture du chemin de la côte des Neiges favorise le développement territorial du nord-ouest de l'île de Montréal et de l'île Jésus. Cette situation intéresse plusieurs entrepreneurs dont Pascal Persillier-dit-Lachapelle (1781-1851), époux d'Émérence Martin (1784-1816). Ce riche

Pascal Persillier-dit-Lachapelle

tanneur et marchand de la côte des Neiges exploite des moulins à Lachine sur le fleuve Saint-Laurent et au Gros-Sault, sur la rivière des Prairies.

Le journal La Minerve du 4 janvier 1830 nous informe que Pascal Persillier-dit-Lachapelle et son associé François Quenneville manifestent leur intention d'opérer une traverse avec deux ou plusieurs «horse-boat» entre le lieu dit l'Abord-à-Plouffe et Saint-Laurent (Cartierville fut fondé en 1906).

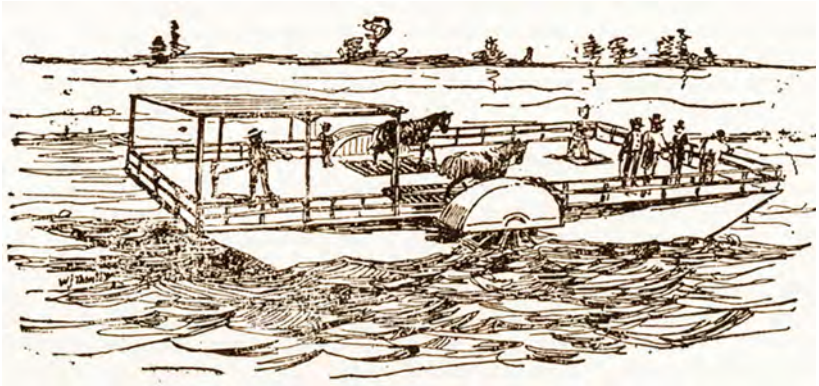

Si cette traverse existait aujourd'hui, elle relierait le boulevard l'Acadie avec le boulevard Labelle. Cependant cette idée déplut à Nicolas-Eustache Lambert Dumont (1767-1835) car ce dernier demandait depuis quelques années la permission de construire un pont à cet endroit. Malheureusement pour lui, le seigneur des Mille-Îles ne possédait pas les appuis politiques suffisants. Également, Lambert-Dumont ne pouvait contrecarrer la concurrence de Lachapelle qui offrait aux clients le double avantage de la traverse et l'accès au moulin du Gros-Sault.

Vers 1834, Lachapelle amorce la construction d'un pont de bois à péage et l'ouvrage se termine deux ans plus tard.

Le premier pont Lachapelle

Lors de son inauguration survenue le 20 juillet 1836, une grande fête rassembla les personnages les plus importants de l'époque, notamment le gouverneur Gosford, Louis-Joseph Papineau, Denis-Benjamin Viger et plusieurs autres. L'hiver, on couvrait le tablier avec de la neige pour permettre aux traineaux de glisser.

En 1860, le pont est vendu par la succession de Lachapelle au curé Vinet du Sault-au-Récollet. Ce dernier le revend à la Compagnie des chemins et de péage de l'île Jésus. En 1882 le pont de bois fait place à un pont en acier de type « dos de chameau ».

Pont Lachapelle

Lors de la crise financière de 1929, le gouvernement décida d'aider les chômeurs en ordonnant des travaux publics dont la rénovation des ponts. Ainsi, la même année, le Conseil municipal de Montréal décide de transformer le pont Lachapelle et de lui donner le nom de pont Legault pour honorer Alfred Legault, conseiller du quartier Ahuntsic entre 1924 et 1934. Le 9 décembre 1930, cette décision fut annulée et cette structure redevint le pont de Cartierville. L'ouverture en 1923 du Parc Belmont rend très populaire ce pont de type cantilever qui fut modernisé par Dominion Bridge et Robertson-Janin. Il ouvrit à la circulation le 24 mai 1930.

Pont Cartierville 1930

En 1976, le pont est doublé du côté ouest par l'érection d'une structure métallique à arcs à montants et la circulation devient unidirectionnelle sur chacun des ponts jumelés. L'ancien pont passe de Montréal à Laval tandis que le nouveau pont offre le trajet contraire. Ces ponts deviennent la responsabilité de la Ville de Laval alors que Montréal s'occupe du Pont Viau.

Double pont Lachapelle

Le pont Viau (1847)

Après la construction du pont Lachapelle, le Séminaire de Québec réfléchit à l'idée de construire un autre pont pour protéger leurs intérêts dans le moulin du Crochet. Leur réflexion s'accélère lorsqu'ils entendent dire que Pascal Persillier-dit-Lachapelle discutait avec Alexandre-Maurice Delisle et Benjamin-Henry Lemoine pour la construction d'un pont entre le Sault-Aux-Récollets et l'île Jésus. Le Séminaire de Québec mandata Pierre Viau, Louis Lahaise et Joseph Brien-Desrochers de réaliser le travail.

Un pont de bois fut construit en 1847 par la Isle Jesus Turnpike Road Company. Il débouchait alors sur la rue Saint-Hubert, la rue principale de l'époque. Il porta le nom de Viau en l'honneur du cultivateur Christophe Viau lequel possédait une terre dans ce secteur. Mais une erreur d'orthographe dans la transcription des registres changea le nom de famille Veau par Viau. Il transmet son prénom à la paroisse Saint-Christophe et son nom au pont Viau.

Le premier pont de bois fut démoli en 1887, il fait place à un pont en acier, conçu par Dominion Bridge, débouchant sur la rue St-Hubert, alors l'artère principale.

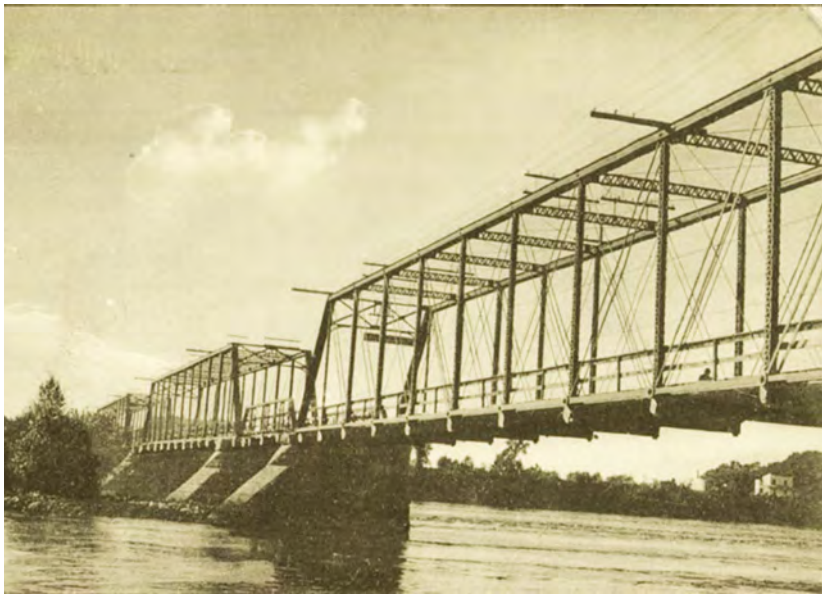

On défrayait un péage idoine pour le traverser. Au XIXe siècle, le lieu-dit de Pont-Viau désigne un territoire à la sortie du pont sur lequel existent 35 maisons. Un bureau de poste porte ce nom vers 1887.

On voit ici une photo prise vers 1910 de ce pont.

Le pont d'acier est acquis par la Ville de Montréal qui le reconstruit en 1929, mais cette fois en béton.

Les plans et les travaux de construction sont réalisés par la firme Dufresne Construction, en collaboration avec l'ingénieur de la Ville de Montréal, L. J. Leroux. Il prendra alors le nom de pont Desroches, du nom du président du comité exécutif de la Ville de Montréal Alphonse-Avila Desroches. Ce politicien a été conseiller municipal de Hochelaga de 1918 à 1936, membre du comité exécutif de 1921 à 1928 et de 1932 à 1934 et président du comité exécutif de 1928 à 1930. Le pont reprit le nom de pont d'Ahuntsic. Néanmoins les habitudes ont la vie dure et du côté de l'île Jésus, la dénomination de Viau demeure bien vivante. Finalement, le nom de pont Viau est officialisé en 1978.

La structure du pont se compose de 5 arches de béton. Les piliers sur lesquels reposent celles-ci sont recouverts de granit blanc, afin de réduire les effets de l'érosion et du passage des glaces. Inauguré le 1er novembre en 1930, le pont aux arches élégantes en béton armé subit un rajeunissement en 1963. La compagnie Janin qui refait alors son tablier. En 1988, on élargit le pont et son tablier est reconstruit en acier en 2010.

Pont Viau en 1963

Le pont des Saints-Anges (1849)

On sait que Pascal Persillier-dit-Lachapelle fils (1806-1853) fit l'acquisition en 1837 de nombreuses propriétés au Sault-au-Récollet; particulièrement sur l'île de la Visitation et l'île Sergent sur laquelle se trouvait un moulin. Il avait relié l'île Sergent avec l'île de la Visitation. L'île Sergent se situait à mi-chemin entre les deux rives mais elle a disparu en 1929 lors de la construction du barrage hydroélectrique de Saint-Vincent-de-Paul.

Tel que mentionné précédemment, Lachapelle discutait avec Alexandre-Maurice Delisle et Benjamin-Henry Lemoine de la construction un pont entre le Sault-au-Récollet, à l'extrémité de la rue David et l'île Jésus. En 1848, ce projet fut réalisé grâce au financement apporté par le curé Vinet et messieurs Delisle et Lemoine. Les travaux furent terminés en 1849 et le pont fut béni par Mgr. Ignace Bourget le 25 juin 1849. Le nom des Saints-Anges fut donné par l'une des filles d'Alexandre-Maurice Delisle, âgée de sept ans.

Tel que le montre la vieille carte de Saint-Vincent-de-Paul qui apparait à la page suivante, le pont des Saints-Anges reliait les deux rives en passant sur l'île Sergent Il exista pendant vingt-cinq ans au cours desquelles ce pont fabriqué avec des troncs de chênes rempli de pierres, subissait divers dommages lors des débâcles printanières. On finit par le démolir et vendre son bois à l'encan. Les pierres de l'avant-caisse servirent à construire le presbytère du Sault-au-Récollet en 1883. Il n'existe pas de photo de ce pont. Aujourd'hui le pont Papineau-Leblanc se trouve à cet endroit.

Le pont Pie IX

Dès 1915, on étudie la possibilité de construire un pont sur la rivière des Prairies qui relierait la nouvelle ville de Montréal-Nord et Saint-Vincent-de-Paul. Cependant, ce n'est qu'en 1936 que le projet voit le jour et permet, en cette période de crise économique, de diminuer le nombre des sans-emploi sur l'île de Montréal. Les travaux de construction d'un pont en béton, dont les coûts de 1 340 493.26 $

sont assumés par le gouvernement de la Province de Québec, sont alors confiés à Dufresne Construction Co., assistée en sous-traitance par la compagnie Dominion Bridge pour la fabrication et le montage des arcs. Ce pont de type Arc à pilettes en acier est dessiné par S.A. Beaulne, professeur émérite de l'école Polytechnique de Montréal. Le 5 décembre 1937, le pont Pie-IX voit le jour.

En 1939, John Samuel Bourque ministre des Travaux publics et Anatole Carignan, ministre de la Voirie annoncent le changement de certains noms de ponts et de routes de la province. C'est alors que le pont Pie-IX est baptisé Pont Le Caron en l'honneur du père Joseph Le Caron, premier missionnaire chez les Hurons et qui, d'après Samuel de Champlain, a célébré le 24 juin 1615 l'une des premières messes en Nouvelle-France.

Au début des années 1960, le vieux pont manifeste des signes évidents de défaillance : effritement du béton, dénivellement de la chaussée, etc., à la plus grande inquiétude des populations riveraines et des amateurs de yachting sur la rivière des Prairies. Pourtant selon les experts, les assises de pierre et de béton du pont s'affirment encore très solides de même que la charpente d'acier recouverte de béton et d'asphalte.

Le 5 mars 1965, avec l'accroissement de la circulation sur le pont, le ministre des Travaux publics, René Saint-Pierre, annonce que le gouvernement québécois reconstruira le pont. Le ministère met en œuvre le doublement de la structure en dépit des protestations des résidents de Duvernay qui souhaitent un pont dans l'axe de la rue Papineau.

Cette décision permettra, dit-il, de réduire considérablement les embouteillages de circulation qui se produisent aux heures de pointe sur un pont devenu un lien important pour tout le réseau routier du Montréal Métropolitain. Le contrat de construction est accordé pour une somme de 3 625 739 $. Le projet comprend non seulement le jumelage du pont mais aussi le réaménagement des approches sur l'Île de Montréal et sur l'Île Jésus.

En décembre 1966, on assiste au jumelage du pont, et cette même année il est renommé Pont Pie-IX du nom en lien avec le boulevard Pie-IX, sur lequel il aboutit du côté de Montréal. Cette désignation rappelle le cardinal Giovanni Maria Mastai Ferretti (1792-1878), qui devint le pape Pie IX en 1846.

Les travaux terminés à la fin de juin 1967, le nouveau pont d'une capacité de circulation de plus de 50 000 véhicules en moyenne par jour était ouvert à la circulation. Le nouveau pont atteint une longueur totale de 658.28 mètres répartie en dix travées constituées de poutres métalliques et d'un plancher de béton armé. La longueur de leurs portées varie entre 78 et 80 mètres chacune. Six de ces travées surplombent la rivière des Prairies, tandis que les quatre autres constituent les structures d'accès.

Sur l'Île de Montréal, les voies d'approches enjambent le boulevard Gouin pour abouter le pont jumelé au boulevard Pie-IX. Sur l'Île Jésus, il a fallu abaisser le tablier de l'ancien pont pour que le nouvel ensemble jumelé puisse passer sous un viaduc construit dans l'alignement du boulevard Lévesque, longeant la rivière des Prairies.

LA MAISON DES Discothèques Mobiles INC.

NOCE • ANNIVERSAIRE • PARTY DE BUREAU • SONO
EXCELLENT RAPPORT QUALITÉ / PRIX
Tél. 450-625-2832 Ligne sans frais 1-877-625-2832
www.mdmi.ca mdmi78@videotron.ca
René Charbonneau - Employé retraité de Ville de Laval

Le tablier, également en béton armé, ménage une voie carrossable de 11,58 mètres de largeur pour recevoir deux pistes de roulement entre un garde-roues du côté du pont jumeau et un trottoir de 1,82 mètre du coté amont de la rivière.

Le pont Pie-IX se présente en 1967 comme un nouveau jalon dans la réalisation d'un plan d'ensemble poursuivi conjointement par les ministères des Travaux publics et de la Voirie pour multiplier les voies d'accès et de sortie de l'Île de Montréal dans toutes les directions. Pour atteindre cet objectif, le ministère des Travaux publics avait déjà jumelé les ponts Honoré-Mercier, Galipeault et Taschereau et construit le pont de l'Île-aux-Tourtes sur la rivière Ottawa.

Cinq ans plus tard, dans le but de décongestionner la circulation aux heures de pointe sur le boulevard Pie-IX, la voie sud du pont est entièrement reconstruite. C'est une décision pouvant paraître excessivement prématurée mais qui fut prise principalement à la suite d'une étude économique justifiant le remplacement. Et ceci en tenant compte dans une moindre mesure de l'état précaire de la dalle et des glissières de la partie ancienne et des critiques répétées sur l'apparente faiblesse du pont dans les médias locaux.

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) procédera à la réfection majeure du pont Pie-IX et les travaux viennent de débuter. Les travaux comprendront le parachèvement du carrefour Henri-Bourassa, à l'angle du boulevard Pie-IX, et la réfection de la chaussée de la route 125 sur le territoire lavallois, entre le pont Pie-IX et le boulevard de la Concorde Est. Le MTQ profitera de ces travaux pour procéder à une reconfiguration du pont afin d'intégrer un corridor qui permettra l'implantation du Service rapide par bus (SRB) Pie-IX, dont les travaux ont débuté à l'automne. Concrètement, le nouveau pont accueillera une voie réservée au SRB Pie-IX, une piste polyvalente pour les piétons et cyclistes du côté est, et un trottoir du côté ouest. La structure comportera six voies de circulation, soit deux en direction de Laval et quatre en direction de Montréal, y compris la voie réservée au SRB Pie-IX. La voie réservée sera aménagée en direction de Montréal seulement et de manière irréversible.

Conclusion

Lorsqu'on vit sur une île, on comprend l'importance des ponts. Pourriez-vous nommer les quatorze ponts qui traversent les rivières des Prairies et Mille-Îles ?

À ces ponts, il faut ajouter les ponts ferroviaires et les ponts qui permettent d'accéder aux autres îles habitées.

Je poursuis mes recherches sur Saint-Vincent-de-Paul.

Êtes-vous un ANCIEN du Collège Montmorency ?

Étudiants | Employés | Enseignants | Administrateurs

Rejoignez votre communauté !

cmontmorency.qc.ca/anciens

COLLÈGE MONTMORENCY

FONDATION COLLÈGE MONTMORENCY

20% DE RABAIS SUR LES ABONNEMENTS GYM & COMPLET 13

Pour plus d'information, communiquez avec la réception au (450)687-9913

1 855 783 2524

WWW.ALBILEGEANT.COM/500

MAZDA • KIA • FORD • LINCOLN • HYUNDAI • CHRYSLER • DODGE
JEEP • RAM • FIAT • SRT • NISSAN • INFINITI • HONDA • CHEVROLET
BUICK • GMC • CORVETTE • VOLVO • GENESIS • OCCASION

ON VOUS ATTEND!

*CETTE CARTE EST VALIDE JUSQU'À LA PRISE DE POSSESSION DU VÉHICULE.

25 ans

Axion 50 plus

Carrefour socioculturel et sportif

Session automne 2019

Du 9 septembre au 16 décembre

Exclusif aux 50 ans et plus!

Axion 50 *plus* offre aux membres de l'AERVL **un rabais de 15$** pour l'adhésion d'un nouveau membre.
Présentation de la carte de membre de l'AERVL obligatoire.

Ce rabais n'est pas transférable.

Bienvenue aux préretraités et nouveaux retraités

Pour information, communiquez avec le Service à la clientèle
450 978-5555 poste 15

www.axion50plus.org

SUIVEZ-NOUS AXION50PLUS.ORG

COUNTRY EN MER

CROISIÈRES POUR TOUS

7 AU 14 FÉVRIER 2021

Danny et Stéphane Deraspe

Scott et Gerald Delhunty

Phil Denault

Rheal Leblanc

Nancy Denault

AUTRES ARTISTES À VENIR

Cabine intérieure : 1899$ CAD • Cabine avec balcon: 2199$ CAD

COUNTRY EN MER

Tarif en dollars canadiens en occupation double. Les prix incluent les vols directs de Montréal sur San Juan avec Air Transat, les transferts, la croisière de 7 nuits en cabine sélectionnée et 3 spectacles privés aux clients de Croisières Pour Tous.

RoyalCaribbean INTERNATIONAL

Jour	Port	Arrivée	Départ
7 février	San Juan, Puerto Rico		18h30
8 février	Journée en mer		
9 février	Aruba	08h00	21h00
10 février	Curaçao	08h00	20h00
11 février	Bonaire	09h00	17h00
12 février	Journée en mer		
13 février	St. Marteen	08h00	17h00
14 février	San Juan, Puerto Rico	06h00	

www.croisierespourtous.com

COUNTRY EN MER

GROUPE ACCOMPAGNÉ PAR
STÉPHANE BRUYÈRE

Tarifs et disponibilité sujets à changement sans préavis avant une réservation en bonne et due forme. Dépôt de 500$ par personne au moment de la réservation. Le dépôt devient non remboursable à partir du 7 février 2020. Paiement Final le 16 octobre 2020. Les tarifs n'incluent pas les frais de bagages, les frais de sélection de sièges, les boissons, l'assurance voyage, les excursions ainsi que toutes autres dépenses personnelles.

1605 Autoroute 440 Ouest Suite 212, Laval, Qc, H7L 3W3

Tél. : 450-680-2221 • Sans frais: 1-866-680-2221

Titulaire d'un permis du Québec

PROGRAMME PRIVILÈGES GROUPE EXCLUSIF

GPL assurance offre aux membres de l'association des employés retraités de la ville de Laval, un programme très avantageux pour les assurances automobile et habitation.

- Obtenez **jusqu'à 20 % de rabais** sur vos primes d'assurance automobile et habitation
- Profitez d'une **réduction d'un maximum de 500 $** sur vos franchises d'assurances Automobile et Habitation*
- Accumulez des milles de **récompense AIR MILES**MD

De plus, en combinant vos assurances automobile et habitation, **GPL assurance** vous offre :

- Une protection de **15 000 $** pour les dégâts d'eau gratuitement
- **5 000 $** de frais juridiques

GPL
RISQUE ET ASSURANCE
Une entreprise **Gallagher**

Appelez-nous dès maintenant pour obtenir une soumission.

* Certaines conditions s'appliquent.

RSA

450 978-4446 | gplassurance.com

Tennis 13 Fitness

LYNE Mc NULTY
Conseillère / Service à la clientèle
lyne.mcnulty@tennis13.com
T 450 687-9913, poste 233

1013, autoroute 13, Laval (Québec) H7W 4V3
T 450 687-9913 | F 450 687-1763
tennis13.com

Desjardins
Caisse des employés de Ville de Laval

Richard Lauzon

Planificateur financier
Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

4210, rue Garand
Laval (Québec) H7L 5Z6

450 975-8583, poste 7229229
Télécopieur : 450 975-8591

desjardins.com/caissevilledelaval

richard.j.lauzon@desjardins.com

Wilfrid PASTA BAR
Restaurant - Traiteur

1974, boul. Le Corbusier
Laval • Québec • H7S 2K1

Tél.: 450.973.9131
info@wilfridpastabar.com
www.wilfridpastabar.com

JMA Diagnostics.

Tests sanguins
Holter
Urines
ECG
MAPA
+

Prélèvements/analyses en laboratoire privé

Rendez-vous rapide
Résultats rapides
Remboursé par les assurances

450.622.4556
514.370.8556

info@jmadiagnostics.com